

ORDRE du JOUR

Conseil communautaire du MERCREDI 6 MARS 2024

à , Salle de l'Atelier, 79 rue des Jardiniers 69400 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE.

- I - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, EMPLOI ET INSERTION - rapporteur : Madame CADI

- 1.1. Convention de partenariat "Territoires d'Industrie" du Beaujolais

- II - TOURISME - rapporteur : Monsieur LIEVRE

- 2.1. Convention de gestion et d'entretien d'itinéraires de trail

- III - AMÉNAGEMENT DE L'ESPACE, HABITAT, MOBILITÉS

- 3.1. Participation de la Communauté d'Agglomération Villefranche-Beaujolais-Saône à SYTRAL Mobilités pour l'année 2024 - **rapporteur : Madame REYNAUD**
- 3.2. Protocole d'assistance architecturale, urbaine, environnementale et paysagère du CAUE Rhône Métropole - **rapporteur : Monsieur Ghislain de LONGEVIALLE**
- 3.3. Avis sur le projet du Plan de Prévention des Risques Naturels d'inondation (PPRNi) des bassins versants du Morgon et du Nizerand - **rapporteur : Monsieur Ghislain de LONGEVIALLE**
- 3.4. Signature de l'acte d'Obligation Réelle Environnementale (ORE) relatif à la compensation environnementale de l'exploitation de la carrière des Rives du Beaujolais par la société SOREAL - **rapporteur : Monsieur Ghislain de LONGEVIALLE**

- IV - PROJETS DE RENOUVELLEMENT URBAIN, CONTRAT DE VILLE, COHÉSION SOCIALE - rapporteur : Madame BAUDU-LAMARQUE

- 4.1. Contrat de ville "Engagement Quartiers 2030"
- 4.2. Autorisation de verser des subventions à des associations dans le cadre du Fonds de Développement Local (FDL)
- 4.3. Convention de mise en œuvre d'actions "Politique de la ville et Cohésion sociale" 2024 à intervenir entre la CAVBS et l'association "Le Transit"
- 4.4. Convention de mise en œuvre d'actions "Politique de la ville et Cohésion sociale" 2024 à intervenir entre la CAVBS et l'association A.I.D.E

- V - CULTURE ET PATRIMOINE - rapporteur : Madame BERTHOUX

- 5.1. Tarifs du Conservatoire à rayonnement intercommunal
- 5.2. Adhésion de la Communauté d'Agglomération au Club des Illustres

- VI - RESSOURCES HUMAINES - rapporteur : Monsieur DUTHEL

- 6.1. Autorisation donnée au Centre de Gestion de lancer une procédure de commande publique en vue de la souscription d'un contrat d'assurance statutaire 2025 - 2028

- VII - ADMINISTRATION GÉNÉRALE - rapporteur : Monsieur RONZIERE

- 7.1. Décisions du Président et du Bureau prises en application de l'article L 5211.10 du CGCT
- 7.2. Désignation du lieu du prochain Conseil communautaire